



LE LIEN

ANNEE 1977

BULLETIN DES "AMIS DU GRANDVAUX"

N° 4

Siège social : Mairie de GRANDE RIVIERE

BILAN D'ACTIVITES

COMPTE-RENDU DU VOYAGE A BESANCON -

Pour la deuxième fois cette année -et oui, les amis du Grandvaux prennent goût aux découvertes- nous étions en visite au musée populaire comtois de BESANCON, qui est installé à la Citadelle.

Nous avions une magnifique journée ensoleillée - ce qui compensa l'après-midi passé à l'Abbaye de MONTBENOIT, qui fut tant arrosé.

La matinée fut consacrée au musée folklorique. De nombreuses plaques de cheminées (une bonne centaine) sont exposées contre le mur des escaliers nous conduisant au musée. Là, plusieurs salles où l'on peut voir meubles, marionnettes de 1820, objets de piété, maquettes de ferme comtoise, coqs de clochers, etc...

Vers midi, nous sommes allés écouter l'horloge astronomique construite de 1857 à 1860 par A. L. VERITE de BEAUVAIS. Elle compte 30.000 pièces mécaniques, 70 cadfans et fournit 122 indications.

Le repas fut pris au restaurant l'Intendance près de la porte Rivotte.

L'après-midi, malgré l'envahissement pacifique de la Citadelle par les bisontins, nous avons visité le musée de la laiterie, puis celui de la machine agricole, où charrues, charrettes, machine à vapeur, traîneaux, etc., sont réunis dans un vaste bâtiment.

Avant la fermeture, une rapide visite à l'aquarium et au zoo, où les jeunes enfants qui participaient au voyage, nous avaient précédés dès le début de l'après-midi. Combien de choses fort intéressantes, mais qui demanderaient d'autres visites.

Cette promenade avait été la récompense pour le dévouement à l'exposition de 1977.

o
o4o
ooooo
ooooooo
ooooo
ooo
o

COMPTE-RENDU DE L'EXPOSITION 1977 -

L'Exposition des "AMIS DU GRANDVAUX" s'est tenue durant les vacances à la Salle des Fêtes des PIARDS.

Cette salle rustique avec charpente apparente était toute indiquée pour le Thème : ARTISANAT ANCIEN ET TRAVAIL DU BOIS.

La commune des PIARDS avait aussi tenu à proposer à l'admiration des visiteurs ses antiquités historiques. Dès l'entrée, on pouvait voir une magnifique statue en bois du XVème siècle, dite "Vierge au Rosaire", qui est toujours visible dans la chapelle des PIARDS.

La Bulle des Piards, parchemin de 1519 -nouvellement traduite- a aussi retenu longuement l'attention des érudits.

Les anciennes cartes du village des PIARDS, l'une de 1710, ont été aussi longuement étudiées.

Un tour à bois actionné par le pied, reprit du service ; quelle joie pour certains de s'essayer aux gouges pour modeler manches, balustres !

L'intérêt majeur fut sans doute Monsieur Louis JANOD, boissellier, au milieu des seaux, barattes, bouilles, grélets, baignoires, puisoirs, seilles, sapines de toutes dimensions. Il fallait le voir, une branche d'épicéa coincée sur le "banc d'âne", préparer un cercle, faire la "fécha", puis le placer sur un seau de cave selon les plus anciennes techniques, tout en parlant patois. Photographies, films permettront à beaucoup de visiteurs d'en garder un bon souvenir.

La planche à laver dans la rivière voisinait avec la première machine à laver, un engrenage savant donnait un brassage que les nouvelles machines peuvent envier.

Il faut parler du tavaillon, cette petite planchette d'épicéa fendue avec un "franc-sayeux", qui, placée sur les façades exposées au vent, à la pluie, les protégeait et, même, servait pour la confection des toitures.

Le banc de sabotier avec tous ses outils, les scies de long, un assortiment de rabots des plus variés, serre-joints, compas, toutes sortes d'appareils de tout âge permettent d'apprécier le travail des artisans d'autrefois, leur ingéniosité pour se servir des matériaux du pays et la perfection des produits réalisés.

Le travail du bois n'a pas disparu des PIARDS où l'on peut dénombrer cinq ateliers de tournerie et tabletterie. Les produits modernes des ateliers étaient exposés et beaucoup de visiteurs les découvrirent avec surprise.

De nombreux groupes, colonies de vacances, visiteurs (près de 4 000) ont pris un plaisir évident et n'ont pas ménagé leur témoignage de satisfaction pour cette exposition. Encouragés par une belle réussite, les Amis du Grandvaux ont décidé qu'une exposition de ce genre, mais sur un thème différent se tiendrait au LAC DES ROUGES TRUITES pendant l'été 1978, avec, bien sûr, la participation de la population. Le thème choisi sera : LA CHEMINÉE D'AUTREFOIS ET SON ENVIRONNEMENT.

Les amateurs viendront nombreux nous y retrouver. Dès à présent, nous faisons appel pour des prêts, à ceux qui détiennent des objets typiques intéressants.

Nous en profitons pour remercier Monsieur le Maire et la commune des PIARDS pour nous avoir prêté le local pendant la durée de l'exposition.

Le village disparu de T R E M O N T A G N E (Suite)

Dans notre dernier numéro nous avons recherché les causes de la dépopulation de ce vallon qui, vers 1600, renfermait au moins 25 habitants. Nous montrerons, f cette fois que ce village ne pouvait, en 1349, compter 600 âmes comme l'affirme l'abbé MAYET-GUY dans son "histoire du Grandvaux", l'inféodation de cette combe, en 1301, à Jean de Châlon-Arly, le contredisait.

Vers l'an 430, Romain, un moine de l'Abbaye d'AINAY, près de LYON, cherchant la solitude, se retirait dans le "désert" du massif jurassien. C'est au confluent de deux rivières, la Bienne et le Tacon, qu'il s'établissait. Plus tard, son frère Lupicin, le rejoignit. Leur vie d'ermites attira de nombreux disciples ; ainsi naquit l'abbaye de CONDAT.

La colonie prospéra si rapidement que la ruche, trop nombreuse pour ce sol ingrat, dut plusieurs fois essaimer. Ainsi vers 523, Saint Antidiole, cinquième abbé envoya deux groupes de 20 moines chacun s'établir dans la "Grande Vallée" qui prolonge au nord celle de LAUCONNE (Saint-Lupicin). Le premier groupe, sous la direction d'Aubert, se fixa près du lac de l'Abbaye. Ce furent les premiers habitants du GRANDVAUX. Didier, avec le second s'installa près du lac d'Ilay. Nous ne savons rien d'autre.

Ces moines défrichèrent et établirent des colons; venus les rejoindre, des villages se formèrent. Puis il y eut le passage des sarrasins -l'établissement de la féodalité et les guerres seigneuriales.

Le premier document date de 1172. Il nous apprend que l'abbaye d'Abondance (en Savoie), qui avait envoyé des moines pour le rétablissement du prieuré du Grandvaux, érigeait ce prieuré en abbaye à la demande de Gérard, de Titbert de Montmorest, seigneur de Crillat et de Ponce de Cuisel, seigneur de Clairvaux.

Pourquoi l'intervention de ces seigneurs laïcs sur une terre monastique ? Pourquoi l'abbaye de Oyant n'a-t-elle pas pourvu elle-même au rétablissement de ce prieuré qu'elle avait fondé ? Pourquoi faire appel à des moines augustins d'Abondance ? Que sont devenus les moines précédents ? Pourquoi parle-t-on de "rétablissement" ? Autant de questions qui montrent, à cette époque, l'impuissance de l'Abbaye de Saint-Claude à défendre ses terres contre les prétentions des seigneurs voisins (ce n'est qu'en 1244 que les abbés retrouveront tous leurs droits sur le Grandvaux).

L'impérieuse nécessité de se trouver de puissants protecteurs conduit donc les abbés aux inféodations de XIII^e siècle.

Tout d'abord en 1266, l'abbé GUY "considérant que les hautes joux du monastère confinant JOUGNE et PONTARLIER pouvaient être mieux défrichées, peuplées et protégées par l'homme illustre, le seigneur Jean de Châlon, sire de Salins, que par tout autre", les lui inféoda. Le terrain cédé n'est pas continu : ce sont deux forêts séparées par le territoire cultivé et habité de MOUTHE qui fut défriché deux siècles auparavant par Saint Simon. L'abbé garde cette terre. Pour le reste il ajoute :

"Si par l'industrie du Comte Jean, le terrain que nous lui cédon's vient à être défriché et habité, nous aurons dans les bourgs et villages et sur toutes les maïsons, fours, moulins et autres, la moitié des cens, des amendes, des péages qui pourront y être établis, en un mot nous nous réservons la moitié de tous les revenus, le comte aura l'autre moitié. Mais pour les dîmes, les offrandes, les droits de sépulture et patronage et tout ce qui concerne le spirituel, le comte et ses successeurs n'aurent rien ; tout nous sera réservé."

Cette association est doublement avantageuse pour l'abbaye :

- 1° - l'abbé n'inféoda que les terres incultes qu'il est impuissant à faire défricher et à peupler et qui ne lui rapportent donc rien. Si Jean de Chalon réussit à y établir des familles, l'abbé percevra la dîme et la moitié des autres revenus.
- 2° - sur ces terres inhabitées, des seigneurs voisins peuvent s'établir et menacer directement le prieuré de MOUTHE. Jean de Chalon saura, lui, se faire respecter.

En quoi cette association nous concerne-t-elle ?

En 1301 l'abbé Etienne de Villars renouvelle avec Jean de Chalon-Arlay, fils du précédent, la convention de 1266 en y associant la combe de Trémontagne "cette vallée située au pied oriental de la chaîne de l'Eschine qui était encore au XIV^e siècle couverte d'une vaste forêt, d'après Dom Benoît, qui ajoute : "L'abbaye inféoda cette vallée à Jean de Chalon-Arlay pour qu'il la défrichât et protégeât de ce côté le monastère contre les vexations de plusieurs seigneurs qui l'entouraient."

L'inféodation s'étend de la source du ruisseau de Manchey au midi, à la Lesme et Morillon au nord. Les limites avec le Grandvaux au levant étant les biefs de Manchey, de Trémontagne et du Dombief, et avec les moines de Bonlieu au couchant, la montagne de l'Eschine jusqu'à la ferme de Magney. Ce territoire était bien distinct du Grandvaux et comprenait les lieux actuels des Piards, de Prénovel, de Trémontagne avec Combe raillard et le Briolet et une partie de la Chaux du Dombief.

Pour que le seigneur ait plus d'intérêt à peupler ce désert, des conditions plus avantageuses lui sont consenties, mais avec l'interdiction d'y élever un château ou une tour d'où les gens en armes auraient pu un jour menacer le Grandvaux.

L'abbaye de Saint-Claude n'avait pas intérêt à inféoder des terres habitées car c'était en perdre la moitié des revenus. En 1301 cette vallée était bien déserte, mais des colons venus, dit-on, du pays de Vaud, s'y installèrent et proliférèrent formant des hameaux, les Piards, les Janiers, les Belbenoîts, les Vuillaumets.

En 1483, les habitants des Piards obtenaient la permission de Construire une chapelle, même concession fut accordée, en 1509, aux habitants de Prénovel.

Trémontagne dut connaître la même prospérité, mais resta moins peuplé étant donnée l'étroitesse du vallon.

Retenons cette date de 1301 qui marque l'origine des villages des PIARDS, PRÉNOVEL et TRÉMONTAGNE, dont nous aurons certainement l'occasion de reparler.

M. VUITTON

SOIRÉE-DEBAT SOIRÉE-DEBAT SOIRÉE-DEBAT SOIRÉE-DEBAT SOIRÉE-DEBAT
-o-

Nous avons programmé une soirée-débat :

/ Le vendredi 3 MARS 1978, à 20 h 30 aux GUILLONS /

sur le thème : S C I E R I E S & M O U L I N S du GRANDVAUX, et Le BOUVIER

nous souhaitons que vous soyez nombreux à y participer.

Nous parlerons également de :

Monsieur Louis B O U V I E R

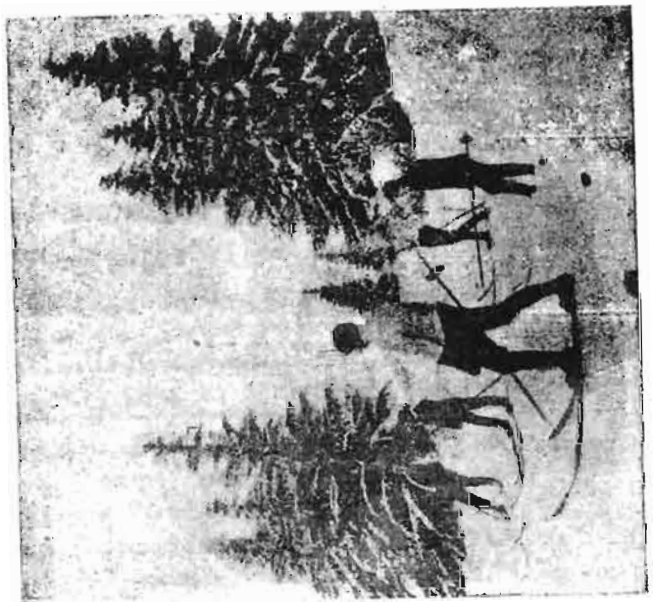
VILLE DE SAINT-LAURENT

CONCOURS de SKI



5 FÉVRIER 1911

PROGRAMME



A 9 heures du matin :

COURSE DE FOND

RÉSERVÉE AUX SKIEURS DU CANTON
(Parcours 15 kilomètres)

Itinéraire : St-Laurent, la Chaumouze, St-Sixte, les Chaumiés
la Sarti, les Sources, les Maisonnettes, St-Laurent.

1^{er} PRIX. Espèces 25 francs. | 4^e PRIX. Un oncier bois sculpté
2^e — Une montre argent. |
3^e — Espèces 10 francs et une |
plaque en bronze. |
Quinze autres prix en nature

Tous prix réservés aux skieurs faisant partie du *Velo-Club Granfondeur*.

A 11 heures et demie :

COURSE DE DAMES

Itinéraire : St-Laurent à la Chaumouze (maison d'école)

1^{er} PRIX : Un service à café porcelaine fleurie
6 autres prix nature : 2 crème cassis, Champagne-surprise, Albums
Boîte savonnettes, etc.

A 2 heures :

Concours cantonal de Sauts et d'Arrêts

1^{er} PRIX. Espèces 20 francs. | 3^e PRIX. Une lanterne acétylène.
2^e — Une montre régulateur. | 4^e — Un cabinet liquides.

A 3 heures :

Concours régional de Sauts et d'Arrêts

1^{er} PRIX. Espèces 45 francs. | 3^e PRIX. 3 bouteilles champagne
2^e — Une paire de skis. | 4^e — Service métal argenté.

LES PRIX ÉPREUVES EN FACE LA MAIRIE DE LA CHAUMOUZE.

A 5 heures et demie :

DISTRIBUTION DES PRIX, Salle de la Musique

avec le concours de la Fanfare

A 8 heures et demie :

GRAND BAL PUBLIC

PRIX D'ENTRÉE : 0.50

COMPTE-RENDU FINANCIER -

ACTIF

Cartes d'adhésion (120 à 10 F)	1 200,00
Subventions :	
Grande-Rivière	500,00
Prénoyel	200,00
St-Laurent	200,00
Chateau-des-Prés	50,00
Saint-Pierre	50,00
Dons divers	150,00
Estimation expo. 77	6 600,00
Vente du LIEN	100,00
Reliquat 1976	2 935,22

11 985,22
=====

PASSIF

Réunion de janvier 1977	43,00
Frais LIEN N° 2	418,00
Vitrines ST-Claude	500,00
Abonnement JURA FRANCAIS	35,00
Lampes (LEROY)	177,00
Voyage MONTBENOIT	500,00
Frais LIEN N° 3	277,00
Voyage BESANCON	963,00
Livre de Chansons	70,00
Banderolles, panneaux	776,20
Divers (M. VINCENT)	56,20
Affiches	100,00
Frais divers (M. JANET)	68,50
Frais inauguration	45,00
Timbres	60,00
Frais papeterie	4,00
Croix Jurassienne	13,00

4 105,90

Caisse 390,00

C. C. P. 77 489,32

11 985,22
=====

..... AU SUJET DE NOTRE NUMERO 3 DU "L I E N".....

Nous demandons à tous nos lecteurs de bien vouloir nous excuser pour la non-distribution de ce numéro, nous pensions livrer le LIEN N° 3 à l'exposition des PIARDS, mais nous nous sommes aperçus qu'il nous était matériellement impossible de le faire.

Toutes les personnes désireuses de posséder ce LIEN, sont donc priées de le faire savoir à Monsieur CHARNU et nous nous ferons un plaisir de le leur faire parvenir.

COMMENTAIRE POUR LE DESSIN CI-CONTRE :

La gare de la SAVINE fut détruite en 1976. Nous remarquons deux voies : une a été supprimée après la guerre. L'aiguillage s'effectuait juste à l'entrée du tunnel qui ne comporte qu'une seule voie. Ces deux voies devant la gare permettaient à la locomotive de doublage d'être décrochée, soit pour aller à MOREZ ou à SAINT-LAURENT.



Une gare aujourd'hui disparue
à la Savine

NOUÏE U GRANDVA

Paroles de A. GRANVALLY

Musique de P. Combrayard

chant

Dze m'envi mou du bi det Fon-

piano

The first system of the score consists of a vocal line on a single staff and a piano accompaniment on two staves. The vocal line begins with a whole rest, followed by a series of eighth and sixteenth notes. The piano accompaniment features a rhythmic pattern of eighth and sixteenth notes in both hands.

sam-ma Dze tra-nés se rou-péeh-lou Ma-réts et quand tout d'en

The second system continues the musical piece. The vocal line has a melodic line with some rests. The piano accompaniment maintains a consistent rhythmic accompaniment.

ceup lou ci, Oh, s'es-hlé ra, tout lou temps dret gment de foua lullhi

The third system includes a triplet of eighth notes in the vocal line. The piano accompaniment also features a triplet of eighth notes in the right hand.

vet Ouet det dy Quet d'jai a ve feu Ouet det dy Quet d'jai a ve feu

The fourth system concludes the piece. The vocal line ends with a whole note. The piano accompaniment ends with a final chord.

Chanson donnée par Mademoiselle VILLET, traduite par Monsieur CHARTON.

N O E L au GRANDVAUX

- 1 - Je m'en revenais du bas de Foncine
Je traversais par le Maréchet
Quand tout d'un coup, le ciel, oh, s'éclaira
Tout le temps, droit comme du feu brillait,
Oh ! Dieu que j'ai eu peur (bis)
- 2 - J'ai vu, tout droit, comme la porte du Ciel,
Elle s'est ouverte tout subitement
Un ange, qui était bien beau, en a sorti,
Un très gros tas d'autres suivait;
Oh ! Dieu que j'ai eu peur (bis)
- 3 - Dessus moi, tout droit, comme un éclair a tombé
Comme des feuilles, je me suis mis à trembler,
Mais tous les autres disaient tout comme lui
N'aie donc pas peur va ne tremble donc pas
Oh ! Dieu que j'ai eu peur (bis)
- 4 - Je le regardais, et puis il m'a dit,
Le Fils du Bon Dieu est ici à présent,
Va vite, court, je te le dis, n'aie donc pas peur,
Dis-le à tous ceux que tu connaîtras
Oh ! Dieu que j'ai eu peur (bis)
- 5 - Tout le temps comme ça moi je pouvais le voir
Tous les autres, oh, très fort chantaient
Et puis tandis que je répétais
Leur très beau chant toujours y criaient
Oh ! Dieu, ah ! ah ! que c'était beau (bis)
- 6 - Il me dit encore, va donc, cours vite,
Appelle fort tous les autres bergers,
Celui dont je t'ai parlé comme ça doit venir
Il faut que tous allons ensemble droit vers lui
Oh ! Dieu, est-ce bien vrai (bis)
- 7 - Mais quand te le dis tu ne peux pas te tromper
Oh, c'est tout déroch" là-bas où il est
Là-bas c'est une étable, tout abandonnée
Et ma foi, ça fait bien pauvre d'y voir,
Oh ! Dieu est-ce bien vrai (bis)
- 8 - C'est comme ça, oh, je te le dis, vas-y regarder
Sur un peu de paille il est couché,
Le trop grand froid le fait bien fort souffrir,
Et n'a pas seulement une mauvaise couverture,
Oh ! Dieu est-ce bien vrai (bis)
- 9 - Puis aussitôt qu'il eut fini de dire,
Bien vite en chantant un très beau chant,
Puis vers les autres s'envolait
Quoi, ensemble, vers l'étable partaient
Oh ! Dieu, ah ! ah ! que c'était beau (bis)

- 10 - De gaieté, bien oui, mes yeux pleuraient,
En chantant tous, gloria, gloria,
Pendant ce temps ils volaient
Je n'avais jamais rien vu, rien de plus beau
Ah ! Dieu, Oh ! ah ! que c'était beau (bis)
- 11 - Tous les gens d'ici dormaient
Vite, à toutes les portes je frappais
Mais personne, au bruit, ne répondait
A toutes les fenêtres je tapais fort
Oh ! Dieu Ah ! ah ! que c'était beau (bis)
- 12 - Et puis fort, à tous les coups, je disais :
Entendez-vous les anges, entendez-vous ?
Venez vite avec moi, oh, venez vite,
Tous ensemble, eh ! ils s'en vont, regardez-les
Oh ! Dieu, ah ! ah ! que c'était beau (bis)
- 13 - Tout seul bien vite je partis
Regardant derrière moi s'ils se bougeaient,
J'arrivais bientôt, oh ! parce que je courus.
Au Voisinal des Rousset, tous se réveillaient.
Oh ! Dieu que j'étais content (bis)
- 14 - Je n'ai pas plutôt crié, mais une seule fois
Que bien vite les portes s'ouvraient,
Les Piragreu, les Xi, puis les Pétré,
J'entendais le beau chant de tous les anges,
Oh ! Dieu, ah ! les braves gens ! (bis)
- 15 - Ils avaient réveillé tous les Vignérons,
Les Blanc, les petits Poutsi puis les Margot,
Puis les Peinnet, puis les Pierre au Madelon,
Ils étaient ensemble, près de chez les Lâlau.
Ah ! Dieu, ah ! les braves gens (bis).
- 16 - Tous ensemble, tous avec moi sont venus
Les yeux frais tout à fait éclairés,
En y rejoignant bientôt tous les anges,
Qui chantaient fort, toujours Gloria,
Oh ! Dieu ! ah ! ah ! que c'était beau (bis)
- 17 - La porte était bien facile à voir,
On pouvait entrer par tous les côtés,
Ce qu'avait dit le bel ange était bien vrai ;
Je n'aurais pas cru, oh ! que c'était comme ça,
Oh ! Dieu ! ah ! ah ! que c'était beau (bis)
- 18 - Le Fils du Bon Dieu n'avait pas de berceau,
Dedans la crèche, oh il était couché,
Et n'avait rien, mais rien, pour se couvrir,
Mais pas seulement une mauvaise couverture,
Oh Dieu ! ah ! ah ! que c'était beau ! (bis)
- 19 - Sa bonne Mère était bien à côté,
Puis de l'autre, Saint-Joseph le gardait,
Un boeuf, puis un âne le réchauffaient,
C'était pourtant bien peu pour un grand froid.
Oh ! Dieu, ah ! ah ! que c'était beau (bis)

Paroles de A. GRANVALLY
Musique de P. COMBRAYARD